

Le vote à 16 ans

Dossier d'information préparé par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

Janvier 2015

Table des matières

Introduction.....	3
Le vote à 16 ans et la FJFNB.....	3
Une occasion historique.....	3
Informations générales sur l’acte de voter.....	4
Le premier vote.....	4
Voter est une habitude.....	4
Le problème de l’âge de vote à 18 ans.....	5
Des obstacles pour voter.....	5
<i>La mobilité.....</i>	<i>5</i>
<i>La socialisation.....</i>	<i>5</i>
Des preuves scientifiques intéressantes.....	6
Le pire âge pour commencer à voter ?.....	6
Les avantages du vote à 16 ans.....	7
Développer l’habitude de voter.....	7
Le contexte scolaire.....	7
L’intérêt envers la politique.....	7
Maturité : considérations scientifiques et autres.....	8
Le développement du cortex frontal.....	8
Des études concluantes.....	8
Des droits variés à 16 ans.....	8
Le vote à 16 ans ailleurs dans le monde.....	9
Le modèle de l’Autriche.....	9
Références.....	10

Introduction

Le vote à 16 ans est une idée qui fait de plus en plus de chemin dans notre société. Face à des taux de participation en chute libre, plusieurs ont mis de l'avant cette idée novatrice pour intéresser la jeunesse et l'intégrer plus tôt dans le processus démocratique.

À la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB), nous sommes d'avis que ce changement ne peut être que positif lorsqu'accompagné d'une éducation civique à l'école.

Le présent document fait état des raisons d'appuyer le vote à 16 ans, tout en recensant des études scientifiques qui appuient notre propos. Il sera question entre autres de la mobilité des jeunes à 16 versus ceux de 18 ans, et du contexte social/scolaire de ces deux groupes d'âge.

Le vote à 16 ans et la FJFNB

La fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick se penche sur la question du vote à 16 ans depuis plusieurs années déjà. Plus récemment, à l'Assemblée générale annuelle de 2014, une proposition a été émise à la suite d'une table ronde sur l'engagement citoyen des jeunes, comme solution à l'apathie politique dans la société. Plus tard en plénière, des représentants de chaque école secondaire francophone de la province ont adopté la proposition à forte majorité, donnant à la FJFNB un mandat clair.

Une occasion historique

Au Nouveau-Brunswick, un projet de loi qui baisserait l'âge de vote à 16 ans est présentement à l'étude. La province aura bientôt l'occasion de se prononcer sur cette question primordiale pour le futur de notre démocratie.

Le vote à 16 ans est bien plus qu'une simple question qui touche les jeunes : en effet, c'est un réel projet de société qui vise à augmenter la participation démocratique informée à long terme.

On accuse souvent le Nouveau-Brunswick d'être une province arriérée qui ne fait que suivre le reste des provinces canadiennes. Quel excellent moyen de démontrer le contraire que d'être innovateur et d'adopter le vote à 16 ans en premier!

Informations générales sur l'acte de voter

Étant un phénomène intégrant de la démocratie, plusieurs chercheurs se sont penchés sur le vote, en étudiant entre autres combien de gens votent, qu'est-ce qui pousse les gens à voter, comment ceux-ci font leurs choix, etc.

Parmi ceux-ci, certains se concentrent notamment sur le premier vote, ou encore sur la formation de l'habitude de voter, deux aspects cruciaux pour le débat de l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans.

Le premier vote

Voter pour une première fois est souvent compris comme le vote le plus difficile à faire, en raison des difficultés associées à la première participation au processus électoral.

Notamment, les gens doivent s'assurer d'être inscrits sur la liste électorale, trouver leur bureau de scrutin, et, plus significativement, doivent s'informer des plateformes de tous les partis représentés dans leur circonscription. Pour ces raisons, le premier vote est considéré comme celui qui représente les « coûts » les plus élevés.

Bien que cette facture élevée soit inévitable lors du premier vote, nous verrons plus tard comment le fait d'avoir l'âge de vote à 16 ou à 18 ans peut influencer positivement ou négativement le nombre de jeunes qui vont voter.

Voter est une habitude

Comme beaucoup d'autres choses, il semblerait que l'acte de voter soit relié à la formation d'habitudes.¹ Ainsi, dès qu'une personne a voté une fois, elle aurait plus tendance à voter une seconde fois.² Inversement, si une personne n'a jamais voté, il est très difficile de l'apporter à voter. Il est donc primordial de favoriser les conditions entourant le premier vote de la population, parce que celui-ci détermine en partie les chances de continuer à voter.

Une étude faite sur des jeunes Américains en 2004 a d'ailleurs démontré cette statistique de façon intéressante. Une personne qui avait voté en 2000 à l'âge de 18 ans, avait 5 % de chance de plus de voter dans l'élection de 2004 qu'une personne moins âgée qu'elle de quelques semaines qui n'avait pas pu voter en 2000.³

¹ Elias DINAS ; « The Formation of Voting Habits », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 22(4), 2012, pp. 431-456

² Eva ZEGLOVITS, Julian AICHHOLZER ; « Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18 ? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16- to 25-Year-Olds in Austria », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 24(3), 2014, pp. 351-361

³ Marc MEREDITH ; « Persistence in political participation », in. *Quarterly Journal of Political Science*, 4(3), 2009, pp. 187-209

Le problème de l'âge de vote à 18 ans

Le système électoral en ce moment est problématique, notamment en raison d'un taux de participation très bas. Comme voter est une habitude, et que le premier vote est plus difficile à faire, certains soutiennent que c'est en raison de l'âge de vote à 18 ans que le taux de participation est si bas.⁴ En effet, lorsque l'âge de vote est placé à 18 ans, il s'ensuit des problèmes particuliers, qui font que l'habitude de voter ne se développe que beaucoup plus tard dans la vie, et parfois pas du tout.

Des obstacles pour voter

Un âge de vote minimal de 18 ans signifie que la moyenne des gens aura une première occasion de voter vers 20 ans. Malheureusement, il s'agit d'un âge où ce qu'on nomme les « coûts » de voter sont excessivement élevés en raison de la situation dans laquelle se retrouvent ces jeunes. En effet, ils doivent souvent s'informer seuls des plateformes des partis, s'assurer d'être sur la liste électorale et en tout et partout naviguer un système avec lequel ils ne sont pas familiers, alors qu'ils font face à des obstacles particuliers : la mobilité et la socialisation.

La mobilité

S'il y a une chose qui caractérise la plupart des jeunes de 18 à 22 ans, c'est qu'ils sont *mobiles*, c'est-à-dire qu'ils sont habituellement nouvellement hors de leur foyer familial, en train de faire des études ou encore de faire leurs premiers pas sur le marché du travail. Il devient donc plus difficile pour eux de faire les démarches pour voter une première fois.

En baissant l'âge de vote à 16 ans, on minimise les obstacles causés par la mobilité, puisque les jeunes sont encore, pour la plupart, dans un contexte familial, et surtout scolaire. De plus, ils résident probablement dans la même ville depuis plus longtemps, et ont donc plus de chance de connaître les enjeux politiques propres à leur région.

Le *contexte scolaire* est particulièrement important, parce qu'à travers lui, on peut éduquer et informer ceux qui votent pour la première fois sur comment aller chercher l'information nécessaire pour faire un choix éclairé.

La socialisation

Plusieurs théoriciens s'entendent pour caractériser le vote d'un « acte social ».⁵ Ainsi, les gens sont influencés par leur environnement social lorsque vient le temps de prendre la décision de voter ou non. S'ils sont dans un contexte où la plus grande partie de leur entourage vote, ils seront plus portés à voter.

⁴ Mark N. FRANKLIN, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge University Press, New York 2004

⁵ Yosef BHATTI & Kasper M. HANSEN ; « Leaving the Nest and the Social Act of Voting : Turnout among First-Time Voters », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 22(4), 2012, pp. 380-406

Encore une fois, en abaissant l'âge de vote à 16 ans, on place les jeunes dans un contexte où les chances qu'ils votent soient favorisées, puisqu'ils sont encore chez leurs parents, qui habituellement ont plus tendance à voter. Ainsi, les jeunes sont influencés positivement dans leur choix d'aller voter, d'autant plus qu'ils seront dans un contexte scolaire, où le vote sera perçu de façon positive et encouragé par l'entourage immédiat.

Des preuves scientifiques intéressantes

Des études ont démontré que contrairement à ce que l'on pense, ce ne sont pas les jeunes de 18 ans qui votent le moins, mais plutôt ceux de 20 à 25 ans. Une étude sur la participation aux élections locales au Danemark par tranches d'âge précis a démontré une tendance en forme de montagnes russes, c'est-à-dire que les jeunes de 18 et 19 ans ont beaucoup plus tendance à voter, ce qui est suivi d'une baisse qui est seulement rattrapée vers la fin de la vingtaine.⁶

Puisque l'auteur a tenu compte des instances dans lesquelles les jeunes n'habitaient plus chez leurs parents, ceci vient confirmer l'hypothèse selon laquelle les jeunes commencent à être mobiles et voteront moins à partir de l'âge de 20 ans (l'âge médian où ils commencent à voter présentement). Ceci signifie qu'en gardant l'âge de vote à 18 ans, on perd près de la moitié d'une cohorte dès leur premier vote. En baissant l'âge de vote à 16 ans, on peut supposer que les jeunes de 16 à 20 ans voteraient en plus grand nombre, lors de leur première occasion, ce qui favoriserait leurs chances de voter plus tard au long de leur vie.

D'ailleurs, une étude sur les jeunes de moins de 25 ans en Autriche après l'abaissement de l'âge de vote a démontré que les jeunes de 16 et 17 ans votaient plus que ceux de 18 à 25 ans dans deux élections locales en 2010 et en 2012. En effet, plus le jeune était vieux, plus ses chances de faire son premier vote diminuaient. Quant au taux de participation des jeunes de 16 et 17 ans, il ressemblait à la moyenne de tous les âges confondus.⁷ Cette étude appuie donc la théorie selon laquelle les jeunes de 16 et 17 ans ont plus de facilité à voter que leurs pairs un peu plus vieux. Comme le premier vote est si crucial pour la formation de l'habitude, il est donc important d'encourager ce dernier le plus possible.

Le pire âge pour commencer à voter?

Pour toutes ces raisons, des politologues ont qualifié l'âge de 18 ans du « pire âge pour commencer à voter ».⁸ En effet, il y a plusieurs désavantages d'un âge de vote qui commence à 18 ans, ce qui signifie que certains auront seulement le droit de vote à 22 ans, un âge qui, selon les études, ne favorise pas les chances de participer au système électoral. Heureusement, ces problèmes peuvent être remédiés lorsque l'âge de vote passe à 16 ans.

⁶ Yosef BHATTI, Kasper M. HANSEN, Hanna WASS ; « The relationship between age and turnout : A roller-coaster ride », in. *Electoral studies* 31 (2012), pp. 588-593

⁷ Eva ZEGLOVITS, Julian AICHHOLZER ; « Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18 ? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16- to 25-Year-Olds in Austria », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 24(3), 2014, pp. 351-361

⁸ Mark N. FRANKLIN, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge University Press, New York 2004

Les avantages du vote à 16 ans

Développer l'habitude de voter

Comme il a été mentionné plus tôt, le vote est une habitude qui se développe chez les gens. Dès qu'une personne a voté une fois, il y a plus de chance qu'elle continue à voter. Plus une personne est jeune, plus il est facile de la convaincre de voter cette première fois. D'abord, elle n'est pas mobile, ce qui signifie que ses « coûts » pour commencer à voter sont moins lourds. Ensuite, elle est dans un environnement (familial), ou son entourage immédiat a plus de chance de voter. Enfin, elle est dans un contexte scolaire, c'est-à-dire qu'elle peut être formellement encadrée pour ses premiers pas dans le processus électoral.

Le contexte scolaire

On ne le mentionnera jamais assez, ce qui caractérise les jeunes de 16 ans, c'est qu'ils sont dans un contexte scolaire, c'est-à-dire qu'ils fréquentent encore une institution dans laquelle leur première expérience dans le système électoral peut être encadrée. Ceci contribuerait grandement à réduire les coûts du premier vote mentionnés ci-haut. En plus, cela permettrait de former des citoyens qui savent s'éduquer et naviguer le système électoral efficacement. Le vote à 16 ans est donc un investissement à long terme envers une société plus éduquée en faits politiques.

L'intérêt envers la politique

Le vote à 16 ans est un changement positif qui aura un impact sur l'intérêt que les jeunes de 16 et 17 ans portent à la politique et à l'actualité. En effet, selon une étude menée en Autriche avant et après l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans, les jeunes de 16 et 17 ans qui disaient s'intéresser « assez » ou « beaucoup » à la politique sont passés de 32,1 % en 2004 à 61,7 % en 2008!⁹ C'est donc un *deux fois plus* des jeunes qui s'intéressaient à la politique dans leur communauté qui a accompagné l'abaissement de l'âge de vote à 16 ans

En suivant la même logique, nous soutenons que le vote à 16 ans favorisera le sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté et à leur province. Une plus grande inclusion des jeunes plus tôt dans la politique pourrait même combattre l'exode à laquelle fait face la province!

⁹ Eva ZEGLOVITS, Martina ZANDONELLA ; « Political interest of adolescents before and after lowering the voting age : the case of Austria », in. *Journal of Youth Studies*, 16(8), 2013, pp. 1084-1104

Maturité : considérations scientifiques et autres

Certains sont contre le vote à 16 ans, car ils prétendent que les adolescents de cet âge ne détiennent pas la maturité nécessaire pour faire un geste d'une telle importance. Toutefois, à la fois les théories et des expériences parviennent à démentir ces soupçons.

Le développement du cortex frontal

Bien qu'il soit vrai que le cerveau des jeunes est encore en développement, la partie qui prend forme à la fin de l'âge adolescent est le cortex frontal. Celui-ci est responsable pour la prise de décision impulsive et la prise de risque.¹⁰ Toutefois, le vote est un acte réfléchi, dont le choix ne se fait pas sous pression à la dernière minute. Tout indique que les jeunes de 16 ans ont les mêmes capacités que leurs homologues de 18 ans et sont capables de faire partie d'un tel processus.¹¹

Des études concluantes

D'ailleurs, afin de tester l'hypothèse que les jeunes ne sont pas assez mûrs à 16 ans pour faire un choix politique éclairé, des chercheurs ont voulu étudier la capacité des jeunes de 16 et 17 ans à faire un choix informé qui reflète bien leur position idéologique. Pour ce faire, ils ont pris encore une fois le cas de l'Autriche, puisque ces jeunes ont déjà le droit de vote et ont donc une responsabilité de s'informer sur ces questions. Les résultats sont concluants. En étudiant des facteurs comme l'intérêt et la connaissance dans la politique, il n'y a rien qui démontre que les jeunes de 16 et 17 ans ne sont pas moins capables que des adultes plus vieux de faire des choix éclairés.¹²

Des droits variés à 16 ans

L'âge de 16 ans n'est pas aléatoire. Il s'agit d'un âge clé, lors duquel on obtient beaucoup de droits et de responsabilités. En effet, un jeune de 16 ans peut conduire une voiture, a le droit de travailler sans l'autorisation de ses parents et peut être éligible pour payer des taxes quant au revenu imposable.

Ces sphères de la société sont toutes régies par des lois et de la législation qu'on demande aux jeunes de suivre sans les impliquer dans le processus qui permettrait de choisir ceux qui légifèrent sur ces questions.

Il est donc logique d'étendre le droit de vote à 16 ans, parallèlement avec les autres droits et responsabilités qui sont conférés aux jeunes à cet âge.

¹⁰ Richard REEVES & Thishani NADESAN ; « Votes at 16 » in. *The New Frontier*, Demos 3, Avril 2010, pp. 2-33

¹¹ Daniel HART & Robert ATKINS ; « American Sixteen- and Seventeen-Year-Olds Are Ready to Vote », in. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 633, Janvier 2011, pp. 201-222

¹² Markus WAGNER, David JOHANN, Sylvia KRITZINGER ; « Voting at 16 : Turnout and the quality of vote choice », in. *Electoral Studies* 31 (2012), pp. 372-383

Le vote à 16 ans ailleurs dans le monde

L'idée du vote à 16 ans n'est pas nouvelle et on en entend de plus en plus parler. Plusieurs pays sont présentement en discussion sur le sujet, ou ont déjà adopté des mesures en ce sens, que ce soit de façon régionale ou au plan national. De façon plus significative, l'Autriche permet le vote à 16 ans à tous les niveaux, incluant celui de l'Union Européenne depuis 2007. De plus, les jeunes de 16 et 17 ans en Écosse ont eu le droit de participer au référendum sur l'indépendance de 2014.

Au Royaume-Uni d'ailleurs, il existe beaucoup de discussion sur la question, avec certains partis majeurs s'étant prononcés en faveur du vote à 16 ans. Même au Canada la question est sur la table, avec le Parti Libéral de Terre-Neuve-et-Labrador qui l'a adopté dans sa plateforme et le Parti Québécois.

Parmi les autres pays civilisés qui permettent le vote à 16 ans, on compte le Nicaragua, le Brésil, l'Argentine et l'Équateur. L'Allemagne permet le vote à 16 ans dans certains états (Länder).

Le modèle de l'Autriche

Le modèle autrichien est intéressant parce que le vote à 16 ans est instauré depuis 2007. Ainsi, comme nous l'avons vu tout au long de ce document, des études concluantes ont été menées depuis et permettent de voir que pour ce pays, les mesures furent positives.

L'exemple est particulièrement pertinent pour nous parce que l'Autriche a instauré une série de mesures pour les jeunes autrichiens, notamment une campagne de sensibilisation et une valorisation de l'éducation civique à l'école.¹³

Si le Nouveau-Brunswick pouvait suivre l'exemple de l'Autriche, nous sommes d'avis que nous pourrions voir les mêmes impacts positifs en terme d'augmentation du taux de participation électorale, de même qu'un intérêt accru envers la politique et l'actualité.¹⁴

¹³ Eva ZEGLOVITS & Julian AICHHOLZER ; « Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18 ? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16- to 25-Year-Olds in Austria », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 24(3), 2014, pp. 351-361

¹⁴ Eva ZEGLOVITS, Martina ZANDONELLA ; « Political interest of adolescents before and after lowering the voting age : the case of Austria », in. *Journal of Youth Studies*, 16(8), 2013, pp. 1084-1104

Références

Johannes BERGH ; « Does voting rights affect the political maturity of 16- and 17-year-olds ? Findings from the 2011 Norwegian voting-age trial », in. *Electoral Studies*, 32, 2013, pp. 90-100

Yosef BHATTI & Kasper M. HANSEN ; « Leaving the Nest and the Social Act of Voting : Turnout among First-Time Voters », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 22(4), 2012, pp. 380-406

Yosef BHATTI, Kasper M. HANSEN, Hanna WASS ; « The relationship between age and turnout : A roller-coaster ride », in. *Electoral studies* 31 (2012), pp. 588-593

Tak Wing CHAN & Matthey CLAYTON ; « Should the Voting Age be Lowered to Sixteen ? Normative and Empirical Considerations, in. *Political Studies*, 54, 2006, pp. 533-558

Philip COWLEY & David DENVER ; « Votes at 16? The case against », in. *Representation*, 41(1), 2004, pp. 57-62

Elias DINAS ; « The Formation of Voting Habits », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 22(4), 2012, pp. 431-456

Daniel HART & Robert ATKINS ; « American Sixteen- and Seventeen-Year-Olds Are Ready to Vote », in. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 633, Janvier 2011, pp. 201-222

Alex FOLKES ; « The case for votes at 16 », in. *Representation*, 41(1), 2004, pp. 52-56

Mark N. FRANKLIN, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge University Press, New York 2004

Marc MEREDITH ; « Persistence in political participation », in. *Quarterly Journal of Political Science*, 4(3), 2009, pp. 187-209

Eric PLUTZER ; « Becoming a Habitual Voter : Inertia, Resources, and Growth in Young Adulthood », in. *American Political Science Review*, 96(1), March 2002, pp. 41-56

Richard REEVES & Thishani NADESAN ; « Votes at 16 » in. *The New Frontier, Demos* 3, Avril 2010, pp. 2-33

Markus WAGNER, David JOHANN, Sylvia KRITZINGER ; « Voting at 16 : Turnout and the quality of vote choice », in. *Electoral Studies* 31 (2012), pp. 372-383

Eva ZEGLOVITS ; « Voting at 16? Youth suffrage is up for debate », in. *European View*, 12, 2013, pp. 249-254

Eva ZEGLOVITS & Julian AICHHOLZER ; « Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16- to 25-Year-Olds in Austria », in. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 24(3), 2014, pp. 351-361

Eva ZEGLOVITS & Martina ZANDONELLA ; « Political interest of adolescents before and after lowering the voting age : the case of Austria », in. *Journal of Youth Studies*, 16(8), 2013, pp. 1084-1104